

Examen de Conformité Fiscale (ECF) chez les Micro Entrepreneurs et les Micro BNC : c'est possible !

L'Examen de Conformité Fiscale (ECF) ouvert aux indépendants est un dispositif inédit de l'Administration Fiscale. Il permet notamment de diminuer le risque de contrôle fiscal pour les Micro Entrepreneurs et les Micro BNC, et de s'inscrire dans la relation de confiance souhaitée par l'Administration des impôts.

C'est ainsi que, depuis le nouveau millésime 2023 de la déclaration 2042-C-PRO des revenus 2022, une case ECF spécifique est apparue pour les micro entrepreneurs et pour les Micro BNC.



I. ECF et Micro-Entrepreneur ou Micro BNC, est-ce possible ?

Les indépendants au régime réel BNC, BIC, BA, imposés à l'IR ou l'IS, s'inscrivant dans la démarche d'Examen de Conformité Fiscale (ECF), doivent cocher une case spécifique sur la liasse fiscale professionnelle 2035.

Se posait donc la question de l'Examen de Conformité Fiscale pour les Micro-Entrepreneurs et les Micro BNC.

Pour les professionnels relevant du régime de la Micro-Entreprise avec option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu, ainsi que les contribuables relevant des régimes Micro BNC, la réalisation d'un Examen de Conformité Fiscale est désormais mentionnée via une case à cocher sur la déclaration 2042 C PRO.

Il convient également de compléter le nom et l'adresse du prestataire ayant effectué l'Examen de Conformité Fiscale.

En cochant cette case, le professionnel s'engage à transmettre le CRM 3030-SD dans le délai imparti par l'intermédiaire du prestataire de l'Examen de Conformité Fiscale.

Concernant les Micro BNC : voici la case à cocher

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS			
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12.....	SXI	SYI	SZI
Cession ou cessation d'activité en 2022.....	SAD <input type="checkbox"/>	SBD <input type="checkbox"/>	SCQ <input type="checkbox"/>
Option pour le paiement fractionné de l'impôt correspondant aux créances acquises <i>si passage à l'IS - option pour le foyer</i>	SFA <input type="checkbox"/>	SFA <input type="checkbox"/>	SFA <input type="checkbox"/>
Régime déclaratif spécial ou micro BNC			
Revenus nets exonérés régimes zonés <i>article 1417, IV, b du code général des impôts</i>	SHP	SIP	SJP
Revenus imposables <i>Receives brutes sans déduire aucun abattement</i>	SHQ	SIQ	SJQ
Plus-values nettes à court terme.....	SHV	SIV	SJV
Moins-values nettes à court terme.....	SKZ	SLZ	SMZ
Plus-values nettes à long terme.....	SHR	SIR	SJR
Moins-values nettes à long terme.....	SHS	SIS	SJS
Examen de conformité fiscale (ECF)	SAT <input type="checkbox"/>	SBT <input type="checkbox"/>	SCT <input type="checkbox"/>
Nom et adresse du prestataire.....	DÉCLARANT 1 DÉCLARANT 2 PERSONNE À CHARGE		

Concernant les Micro Entrepreneur ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu : voici la case à cocher

MICRO-ENTREPRENEUR (auto-entrepreneur) AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIBÉRATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU			
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus industriels et commerciaux			
<i>Chiffre d'affaires brut</i>			
Ventes de marchandises et assimilées:			
- total du chiffre d'affaires réalisé en 2022	STA	SUA	SVA
- chiffre d'affaires de janvier et/ou février 2022 déduit pour le calcul des cotisations sociales en 2022	STJ	SUJ	SVJ
Prestations de services et locations meublées:			
- total du chiffre d'affaires réalisé en 2022	STB	SUB	SVB
- chiffre d'affaires de janvier et/ou février 2022 déduit pour le calcul des cotisations sociales en 2022	STK	SUK	SVK
Examen de conformité fiscale (ECF)	SAC COCHEZ <input type="checkbox"/>	SBC COCHEZ <input type="checkbox"/>	SCC COCHEZ <input type="checkbox"/>
Nom et adresse du prestataire	DÉCLARANT 1		
	DÉCLARANT 2		
	PERSONNE À CHARGE		
Revenus non commerciaux			
<i>Recettes brutes</i>			
Total des recettes réalisées en 2022	STE	SUE	SVE
Recettes de janvier et/ou février 2022 déduites pour le calcul des cotisations sociales en 2022	STL	SUL	SVL
Examen de conformité fiscale (ECF)	SAE COCHEZ <input type="checkbox"/>	SBE COCHEZ <input type="checkbox"/>	SCE COCHEZ <input type="checkbox"/>

II. ECF et micro-entrepreneur, quels intérêts ?

Les intérêts de l'Examen de Conformité Fiscale pour les auto entrepreneurs et micro entrepreneur, peuvent être multiples :

- réduire l'exposition au contrôle fiscal pour les auto entrepreneurs,
- éviter les dérives économiques liées à ce régime,
- donner une valeur économique aux contribuables sous ce régime,
- s'assurer de la bonne application des règles en matière de TVA,
- aider les contribuables sous ce régime à se valoriser vis-à-vis des tiers, notamment les banques.

III. Mais au fait, c'est quoi un ECF ?

Dans la fiche «Association de Gestion Agréée ou ECF... Il faut choisir» (à relire ICI), nous vous avons expliqué en quoi consistait l'ECF, les pistes d'audit fiable et les modalités d'information à l'Administration.

Conclusion

En dépit de la faiblesse des revenus, les Contrôles Fiscaux chez les Micro Entrepreneurs et les Micro BNC ne sont pas à négliger.

Votre Expert-Comptable peut réaliser cette prestation pour accroître votre sécurité fiscale.

N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.